

1935-1945 Fondation

Marinette Heurtier

Marinette Heurtier est professeur de mathématiques à 23 ans. Elle préside le *Patronage laïque des anciennes élèves du lycée de jeunes filles de Saint Etienne*.

Durant la première Guerre mondiale (à 26 ans), elle s'engage comme infirmière au front. Dans les années 1920, elle ouvre une librairie pour y dispenser la lecture et des cours de rattrapage pour les enfants en difficulté.

En 1931, elle est infirmière et assistante sociale auprès du Tribunal pour les enfants traduits en justice.

Le 11 juillet 1935, le Comité de Patronage des Enfants Délinquants et en danger Moral de la Loire est créé. Marinette Heurtier en est la Secrétaire Générale et la cheville ouvrière.



Le Comité de Patronage

Fondé en 1935 avec M. Maillol, magistrat, le docteur Nordman et M. Leboulanger, le Comité est présidé par Me Poncetton, avocat.

De 1935 à 1945 il assure un triple service :

- Service Social auprès du Tribunal ;
- Placement familial à la campagne ;
- Accueil pour jeunes délinquants.

Article 1 des statuts (extrait)

Il est fondé à Saint Etienne // une « Maison d'Accueil » où pourront être suffisamment gardés et convenablement traités et mis en observation, jusqu'à ce qu'une décision définitive soit intervenue, les enfants qui sont l'objet d'une information judiciaire et qu'il faut soustraire à un mauvais milieu familial. Le comité a pour but encore de coordonner les efforts de tous ceux qui s'intéressent à l'Enfance délinquante ou en danger moral...

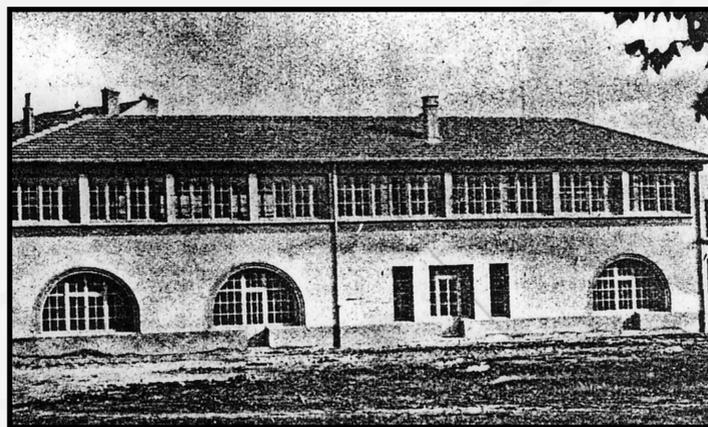
La Maison d'Accueil

Créée en 1936 au 17, rue Benoît Malon, la Maison reçoit une trentaine de mineurs délinquants.

Elle ré-ouvre en juillet 1943 après transformations avec bureaux, cuisine et salles de travail.

Les dortoirs sont réaménagés en chambres individuelles pour 28 places.

En 1946, Barthélémy Bayon sera embauché Directeur, André Clavier en sera l'animateur.



L'ordonnance de 1945

Marinette Heurtier a contribué à l'élaboration de l'ordonnance sur les mineurs délinquants, conçue sur un principe nouveau: les sanctions pénales sont exceptionnelles mais des mesures éducatives sont prévues, allant de la simple admonestation, au placement en internat d'Éducation Surveillée.

1945-1961 Structuration - Institutionnalisation

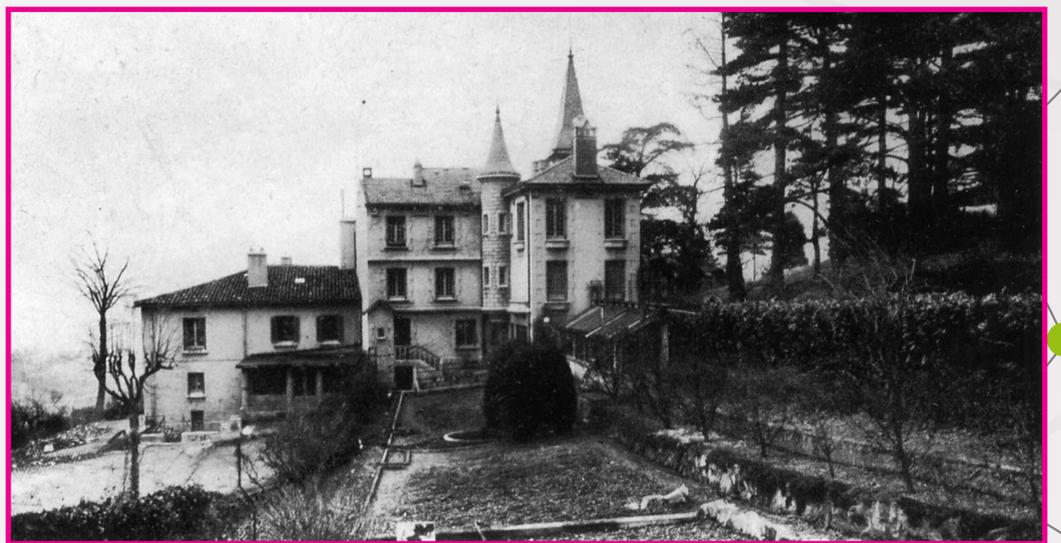


Dr Barnola

1949 : M. Blondeau, Juge des enfants, en application de l'Ordonnance de 1945 demande des rapports d'observation pour les mineurs placés. Il faut noter le rôle de plus en plus important des juges des enfants.

1950 : la *Maison d'accueil* embauche un médecin psychiatre, le Dr Barnola et un psychologue, M. Jean Guillaumin, chargé des consultations d'orientation éducative.

1954 : trop exigüe la *Maison d'accueil* est transférée dans de nouveaux locaux à La Cottencière (Saint Etienne). Elle devient le *Centre d'Accueil des Petites Roches*, embauche des éducateurs formés ou en formation. Des ateliers y fonctionnent, et la scolarité est assumée par Messieurs Rousillon et Montpeyroux, instituteurs.

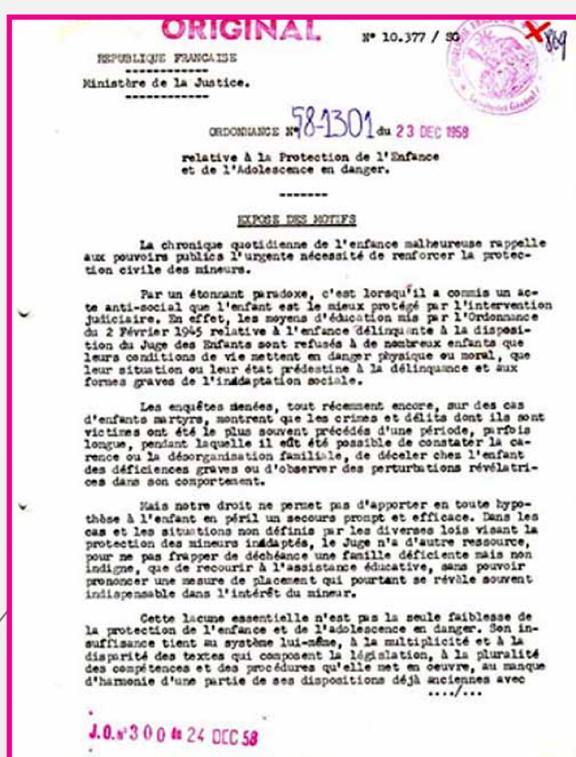


Les Petites Roches

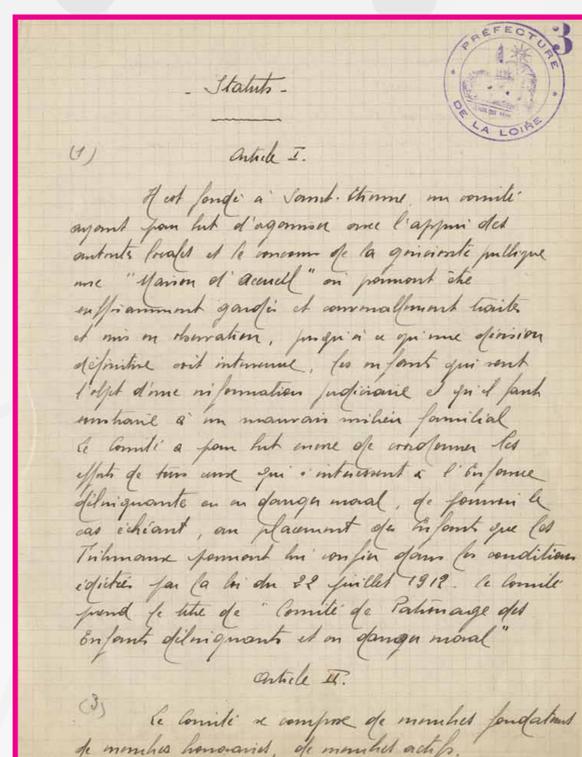
1957 : à Roanne, Mlle Buot devient administrateur et représente l'Association. Directrice du Foyer de la rue Mulsant, elle y accueille de nombreuses jeunes filles.

Institutionnalisation

En **1961**, suite aux ordonnances de 1958, le Service social exerce des « mesures d'action éducative en milieu ouvert » qui remplacent les « surveillances éducatives ».



Ordonnances de 1958



Rapport d'assistante sociale (AD)

Raison sociale

En **1953** le Comité de patronage s'appelle désormais le Comité départemental de Patronage et de Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence. En **1956** il deviendra l'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence.

1961-1973 : Expansion – Professionnalisation

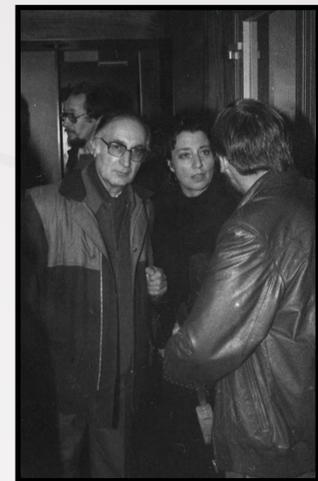
A domicile : travail en Milieu Ouvert

1961 : sous l'impulsion de Mlle Françoise Hyvert, l'association crée un Service d'action éducative en Milieu ouvert. Barthélémy Bayon en est le directeur en 1964, remplacé aux *Petites Roches* par M. Doublet

1965 : un Service d'Observation en Milieu Ouvert est créé, dirigé par M. Soubeyrand.



Mlle Françoise Hyvert



Barthélémy Bayon

Dans la rue : la prévention spécialisée

1966 : M. Pierre Santa-Cruz, éducateur préoccupé par les phénomènes de bande et par l'errance des jeunes, obtient un sous-sol à la *Muraille de Chine* et deux appartements, dont un servant d'accueil. Il devient le premier directeur du service.



M. Pierre Santa-Cruz



la «Muraille de Chine»

Le service de prévention spécialisée va s'étendre progressivement à Rive de Gier, Le Chambon-Feugerolles, Saint Chamond, Terrenoire, Firminy ainsi qu'à Montreynaud...

En Maison

1967 : ouverture d'un foyer de semi-liberté à *Bel Air*, 54 rue Pierre Madignier, pour accueillir des jeunes de 18 à 21 ans issus pour la plupart du centre éducatif *Les Petites Roches* à Saint Etienne. André Clavier en est le directeur.



M. André Clavier



Bel-Air

1971 : *Machizaud* ouvre pour les enfants d'âge scolaire. M. Corbineau est le directeur.

Les événements de Mai 68 ne perturbent pas le travail de l'Association.

1973-1986 : Nouvelles réponses avec d'autres associations

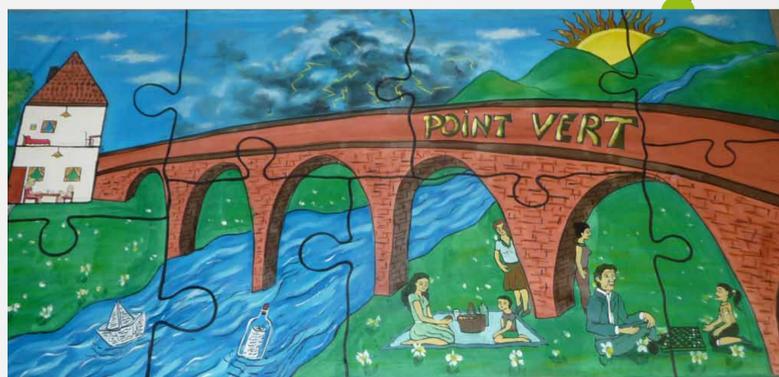
En **1984** la Sauvegarde crée le *Service Chantiers* avec l'Association d'Action Educative, l'Association Nationale d'Entraide Féminine, Renaître et Rimbaud.

C'est l'une des premières entreprises d'insertion de la Loire à proposer aux jeunes adultes marginaux des travaux de courte durée.

Service Chantiers

En **1990**, l'Association *Service Logement* regroupe une vingtaine d'associations pour répondre aux problèmes de logement des personnes défavorisées.

A partir de 1990, l'Association *Point vert* est un lieu d'accueil neutre où s'exerce le droit de visite entre enfants et parents ou grands-parents lorsque ce droit est provisoirement impossible à organiser. Suite aux conflits familiaux, les séparations parentales sont de plus en plus nombreuses.



Fresque 'Point vert'

En **2001** l'association ACCES 42 est créée en partenariat avec les PLIE (*Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi*) et les *Missions locales* pour développer et gérer les chantiers éducatifs. Des filles et garçons de 16 à 25 ans encadrés par un professionnel du Bâtiment ou en Espaces Verts.

Vous avez besoin de rafraîchir un appartement, une allée, une cage d'escalier, d'apporter de petites modifications, de vider une cave, un grenier, de déménager, de tondre une pelouse, tailler une haie, faites appel à A.C.C.E.S. 42

En **2003** le dispositif *RELIER*, mis en place avec *Loire Prévention Suicide*, en partenariat avec le CHU, propose un accompagnement gratuit et confidentiel aux personnes ayant fait des tentatives de suicide...

Logo LPS

1986-2010 : l'Association, gestionnaire de dispositifs publics

Des textes réglementaires : lois, décrets, circulaires.

La loi du 6 janvier 1986 adapte la législation sanitaire et sociale de 1975 aux transferts de compétences vers les départements, en matière d'aide sociale et de santé.

Elle modifie le code de la famille et de l'aide sociale, avec des dispositions sur la protection judiciaire de la jeunesse.



Loi de 1986

1989 : la Convention Internationale des droits de l'enfant est adoptée par l'ONU

1989 : prévention des mauvais traitements

1994 : obligation du secret professionnel

1998 : lutte contre les exclusions

1999 : création des Centres de Placement immédiat et création des Centres Éducatifs Renforcés

2001 : prévention des violences et maltraitances



La loi 2002-2 rénove l'action sociale et médico-sociale. Elle étend les droits des usagers, définit les habilitations et financements, et prévoit l'évaluation des Services et Établissements.

2004 : l'« acte II de la décentralisation » relative aux libertés et responsabilités locales.

2007 : réforme la protection de l'enfance.

La Sauvegarde mobilise son savoir faire face à la montée des exclusions

Et lance 'Alternative à l'incarcération', 'Prévention spécialisée', 'Service Chantier'.

Une évolution des moyens accordés par les pouvoirs publics

De 1989 à 1994 : le budget de l'Action éducative progresse de 34 %.

En 1992 : l'Action éducative est financée par le Conseil Départemental.

En 2007 : le service Insertion n'est plus financé ; il disparaît.

Les 20 personnes du service sont reclassées.

En 2008 la Sauvegarde modifie le dernier terme de sa raison sociale. Elle devient Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte mais reste ADSEA.

Les syndicats

En 1971, le mouvement syndical naît dans les professions éducatives et sociales.

Les syndicats agissent pour les salariés et pour les professions éducatives (Convention Collective).

Jean Ropert, Louis Scano et Michel Faugier en sont les premiers représentants.

Le droit évolue, des instances sont créées.

La Sauvegarde est confrontée à des mouvements sociaux.

Le conflit des Petites Roches aboutit à la fermeture du site en 1973.

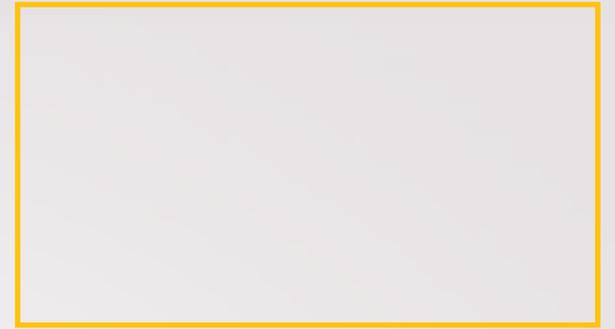
Jeunes, salariés et association en seront marqués pour de nombreuses années.



La Sauvegarde poursuit son évolution

Elle diversifie ses offres de service

En **1989**, afin d'accompagner les jeunes vers l'autonomie, un dispositif d'Accompagnement Progressif en Milieu Naturel est mis en place à Bel Air.



Château de Gouttelas

A partir de 1998 : le dispositif *Mère-enfant* accompagne les mères et leurs jeunes enfants, les aide à consolider la prise en charge de ces derniers pour éviter un placement. Chaque année, des regroupements de deux jours et deux nuits en vie collective, sont organisés au Château de Gouttelas.

Avec une gestion affinée, plus ouverte

-> par le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) depuis 2009.

-> par les Évaluations interne et externe, en vue d'une meilleure qualité éducative.

-> par une approche plus ouverte par les 'Conseil de la Vie Sociale' qui entendent la parole des usagers (enfants et parents) pour une meilleure compréhension mutuelle.

La Sauvegarde se développe avec deux nouvelles Maisons d'enfants



Égarande en juin 2010



Riocreux en septembre 2011

En septembre 2014, après quelques difficultés d'intégration :

- Égarande rejoint le Pôle Spécifique pour Adolescents.

- Riocreux rejoint Bel Air et Machizaud au Pôle Maison d'Enfants.



Actions auprès des jeunes en 2015

Une association intégrée

La Sauvegarde est organisée en trois pôles : Milieu ouvert, Maisons d'enfants et Pôle spécifique pour adolescents.

Sur mandat des autorités administratives ou judiciaires, elle aide les jeunes confrontés à des difficultés familiales, sociales, psychologiques, culturelles ou économiques, à s'insérer dans la société et y vivre en personnes responsables.

Petite enfance jusqu'à trois ans par le Milieu Ouvert.

Enfants de 4 à 10 ans

Accueil de jour ou internat.

Scolarité, suivi scolaire.

Activités diverses, loisirs.

Rencontre des parents en famille ou en institution.



Adolescents de 11 à 18 ans

Accueil de jour ou internat.

Actions de prévention.

Scolarisation, aide aux examens.

Projet personnel, sports, loisirs, camp...



Jeunes majeurs, de 18 à 21 ans

En maison, en appartement, ou en suivi extérieur.

Réinsertion, rattrapage scolaire.

Apprentissage, activité de loisirs.

Aide au développement personnel,

Préparation à l'autonomie.



Pôle Technique automobile à Montreynaud (PSA)

La Sauvegarde, c'est aussi

-> L'accueil de jeunes (14 à 18 ans), délinquants réitérant, orientés sur décision judiciaire, souvent en alternative d'incarcération.

-> La Prévention Spécialisée dirigée vers les jeunes adolescents et adultes (12-25 ans) des quartiers urbains et périurbains en rupture avec le milieu ou en souffrance sociale.

-> L'accompagnement social individuel des jeunes majeurs en difficulté, orienté par la Mission Locale, et suivi par une équipe sur le territoire roannais.

Administrateurs. Évolution de la structure

1955



2015

En **1955** : de nombreux bénévoles pour un petit nombre de salariés.
Ensuite la proportion s'inverse et les structures s'adaptent aux besoins.

Conseil d'Administration 1955

24 bénévoles
13 collectivités et associations

11 membres de droit

Le Bureau

Président d'honneur Mr Pinay
Président : Paul Guichard
2 Vice-présidents
2 Trésoriers et adjoint
1 Secrétaire Générale et 1 adjoint

2 Conseillers techniques

Comité de Direction

Le Bureau
Des Administrateurs élus par le CA

3 membres d'administrations publiques
Des Techniciens du personnel

Directeur Général : Maurice Coron

13 salariés

Conseil d'Administration 2015

21 bénévoles

Le Bureau

Président : Bertrand Jullien
2 Vice-présidents
1 Trésorier et 1 Secrétaire
2 Membres

Trois commissions associatives
Réunions « administrateurs-relais »

Avec les services / établissements

Conseil de Direction

Directeur Général : Jean-François Meunier
Equipe de direction

24 équipes de terrain
416 salariés

Les bénévoles appartiennent aux mêmes professions de la société civile : enseignant, avocat/juriste, médecin, psychologue, cadres de l'industrie et du commerce.
Seuls, les chefs d'entreprise et les médecins ont disparu en 2015.
Par ailleurs, on est passé des cadres actifs aux cadres retraités.

Personnel salarié

L'évolution des métiers, la formation

Dès **1946**, le Conseil d'Administration est préoccupé par la formation des personnels.

1954 : première promotion d'Éducateurs spécialisés et d'Éducateurs techniques.

1967 : diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé.

1970 : certificat d'aptitude de Moniteur éducateur.

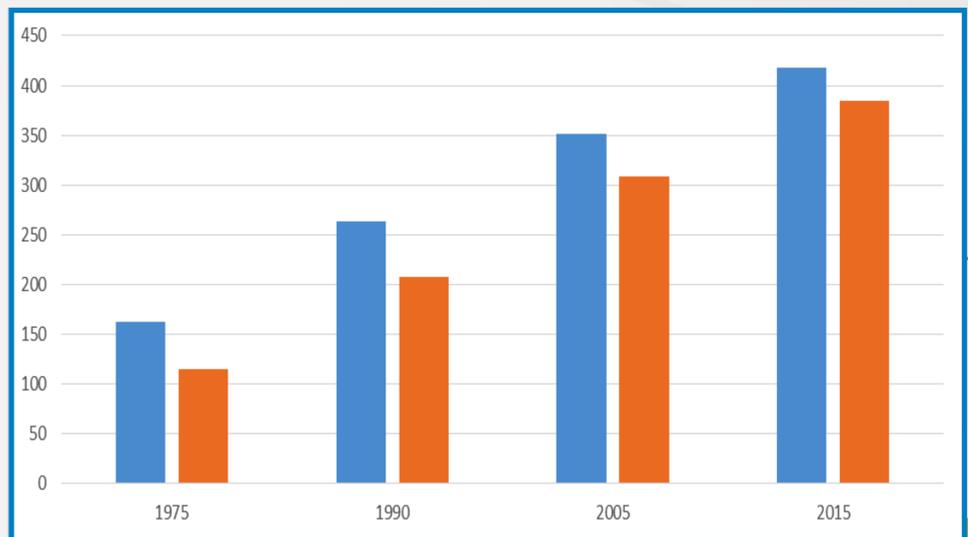
En **2011**, deux salariés sur trois ont suivi une formation individuelle ou collective.



Evolution des effectifs sur 40 ans

■ Effectifs

■ En nombre de personnes en equivalent temps plein



Effectif féminin (en %) :

55

56

67

69

L'effectif des cadres féminins progresse (en % des cadres) :

53

67

Des professionnels au service des enfants et des familles

Direction Encadrement	Administratif	Educatif	Paramédical	Services Généraux
Directeur général : 1	Agent administratif : 32	Intervenants Educatif : 20	Psychiatres : 1	Agents de service : 25
Directeurs d'établissement : 7	Comptable : 0	Educateurs : 22	Psychologues : 21	Agents technique : 4
Autres cadres administratif : 3	Techniciens : 11	Educateurs spécialisés : 135		Surveillants de nuit : 18
Chefs de service éducatif : 25		Assistantes sociales : 49		
		Moniteurs Educateurs : 42		

5000 jeunes
Suivis par 416 professionnels

« L'association ne compte pas de salariés appartenant à une société extérieure ou de travailleurs temporaires.

Bilan, enjeux et perspectives

Chiffres principaux 2014

Le Pôle Milieu Ouvert

a traité 2.586 mesures (*'intervention administrative ou judiciaire auprès d'un enfant et de sa famille'*) avec 133 salariés en ETP (Équivalent Temps Plein).

Le Pôle Maisons d'enfants

a accueilli 127 jeunes avec 115 professionnels (ETP).

Le Pôle Spécifique pour Adolescents

a reçu 61 adolescents et accompagné 600 jeunes en prévention, avec 110 salariés, soit 90 professionnels ETP.

AU TOTAL

5.000 jeunes ont été suivis par **400** professionnels en ETP, avec un budget de **21 millions €** financé

- à 95 % par le Conseil Départemental,
- à 5% par le Ministère de la justice.

Enjeux :

Se développer dans l'esprit associatif en restant sur le cœur de métier.
Concilier équilibre financier et ambition associative.

Perspectives :

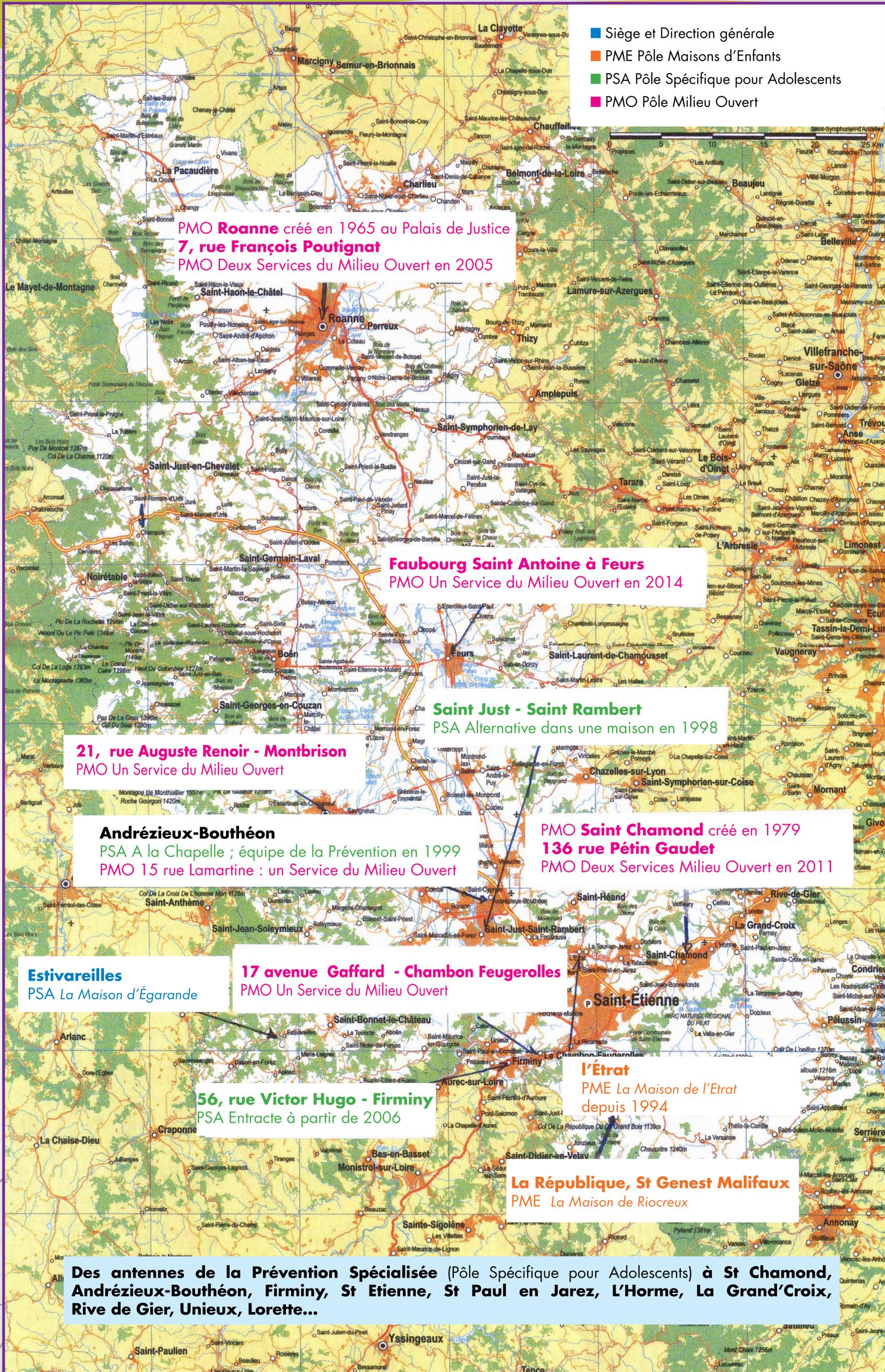
Aller vers de nouvelles prises en charge notamment vers :

- des jeunes avec problèmes psychologiques et psychiatriques ;
- la gestion des conflits ...

Dans quelles limites géographiques :

- grandir hors du département ?
- se regrouper avec d'autres Associations régionales ?
- aller vers des coopérations régionales ?

Établissements et services dans la LOIRE



Établissements et services à Saint Etienne

